



**Coordination académique
SNUipp - FSU**
8, Place de la gare de l'Etat
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2
02.40.35.96.63 (tél) - 02.40.35.96.64 (fax) - snu44@snuipp.fr (courriel)

Nantes, le 6 avril 2020

Communiqué de presse

+ 60 postes pour l'enseignement primaire dans l'Académie de Nantes

Les 5 sections départementales du SNUipp/FSU actent comme une première avancée l'augmentation de la dotation académique de postes d'enseignant-es pour l'école primaire. En effet, le SNUipp-FSU, avec les parents et les élus, n'a eu de cesse de revendiquer des moyens supplémentaires pour faire face aux besoins des écoles. Les batailles menées ces dernières années par la communauté éducative paient enfin.

Ces 60 créations constituent un début de rattrapage pour le service public d'éducation. Il s'agira dans les mois à venir de répondre aux inégalités reconnues de tous dans le système éducatif. Ces créations amorcent une baisse de la moyenne du nombre d'élèves par classe qu'il faudra inscrire dans la durée. Elles ne sont pas encore suffisantes notamment avec des départements qui restent en dotation négative et laissent tous les départements de l'académie au dessus de la moyenne nationale (cf carte issues de la note de la DEPP voir carte ci-dessous).

Cette carte scolaire et celles à venir doivent prendre en compte tous les types de personnel : personnels des réseaux d'aide pour les élèves en difficulté, personnels supplémentaires pour répondre aux besoins éducatifs particuliers, personnels de remplacement, formateurs...

Après cette longue période de confinement, le retour en classe va être très difficile pour de nombreuses et nombreux élèves, nous devons avoir les moyens de les accompagner.

Les sections du SNUipp-FSU des Pays de Loire resteront attentives à l'égalité des services publics sur l'ensemble du territoire car l'augmentation de la dotation est une réponse aux pressions fortes du terrain ces dernières semaines, notamment du « monde rural ». Le Ministre ayant annoncé qu'aucune fermeture ne se ferait dans une commune de moins de 5000 habitant-es sans accord (et non avis) du maire, ce qui induit une inévitable nouvelle étape vers la territorialisation des décisions qui appartiennent au service public national et qui se doit d'être équitable pour tous les territoires.

Le SNUipp/FSU s'adresse dès à présent à Monsieur le Recteur pour connaître les clés de répartition entre nos 5 départements.

Les sections du SNUipp-FSU des Pays de Loire ne sont pas dupes : une nouvelle ère doit s'ouvrir pour tourner le dos aux choix faits depuis des années sans retours significatifs sur l'emploi et qui ont accru les inégalités, concentrant toujours plus de richesses dans les mains d'un nombre personnes toujours plus restreint.

Aujourd'hui alors que nous traversons une crise sanitaire sans précédent, la priorité aux services publics est non seulement vitale en cas de crise, mais nécessaire en permanence. Et cela pour tous les services publics qui sont un bien commun au service de toutes et tous.

Céline Sierra (06 73 22 69 71)
 Coordinatrice académique
 des 5 sections départementales du
 SNUIPP-FSU de l'académie de Nantes

Données de la DEPP publiées le 18 novembre 2019 :

	Public					Privé	Public + Privé	
	EP		Hors EP		Total			
	REP+	REP	Total	Rural		Urbain	Total	Total
Répartition des élèves	7 %	11 %	18 %	17 %	52 %	87 %	13 %	100 %
E/C premier degré	18,6	18,8	18,7	22,0	24,3	22,5	25,1	22,8
<i>Préélémentaire</i>	22,3	22,5	22,4	22,4	24,9	23,8	25,5	24,0
<i>Élémentaire</i>	16,8	17,0	16,9	21,8	24,0	21,7	24,9	22,1

